

connaître, tandis que le vieux mal implique et l'ancienneté et l'état latent de la cause déterminante. Donc, le *vieux mal* n'est point synonyme d'un *vieux mal*; ayant un sens plus circonscrit, ce mal veut dire un mal ancien et caché. Si le législateur a ajouté au mot *intermittente* cette qualification : *pour cause de vieux mal*, c'est qu'il existe des *boiteries* intermittentes pour causes récentes, et que celles-là devaient être exclues de la réhabilitation, car la cause qui les a produites peut avoir pris naissance après la livraison, et il eût été injuste de rendre le vendeur responsable d'un mal qui n'est pas de son fait. C'est avec justice que la *boiterie* qui réunit le double caractère d'être intermittente et pour cause de vieux mal a été rangée dans la catégorie des vices rédhibitoires, car c'est un vice caché par sa cause le plus souvent insaisissable extérieurement, et par son mode de manifestation, puisque dans certains moments ce vice n'est pas apparent, et que dans d'autres il rend l'animal impropre à l'usage auquel on le destine, ou diminue considérablement les services qu'il peut rendre, et ce sont justement là les caractères attribués aux vices rédhibitoires par l'art. 1641 du code Napoléon, dont la loi du 20 mai n'est qu'un corollaire. La *boiterie* intermittente se manifeste par deux modes particuliers : ou elle se montre au moment du départ; disparaît par l'exercice, et réparaît avec le repos, et c'est la *boiterie dite à froid*; ou bien, inapercevable au moment où les animaux commencent à se mettre en action; elle se manifeste par l'exercice, et disparaît avec le repos; c'est la *boiterie à chaud*. Pour constater la *boiterie* intermittente, apparente à froid, il faut reconnaître trois choses : 1° Quel est le membre boiteux ? Dans certains cas, on peut répondre immédiatement à cette question; mais dans d'autres, et ce sont les plus nombreux, ceux où la *boiterie* est à peine perceptible, cette question offre d'assez grandes difficultés. Lorsque l'expert a reconnu de quel membre le cheval est boiteux, il recherche s'il n'existe pas de causes récentes, telles que contusions, plaies, engorgements chauds et douloureux, etc., auxquelles la *boiterie* pourrait être attribuée. Dans ce cas, il ne faut pas pousser les épreuves plus loin, mais attendre la disparition de ces maladies aiguës, pour voir si la *boiterie* persiste; car si elle persistait, elle ne serait due qu'à un mal ancien et caché. 2° La *boiterie* est-elle intermittente ? La solution de cette question exige que l'animal soit exercé aux différentes allures, suivant sa conformation et le service auquel il est propre. L'épreuve peut être continuée pendant quelques heures, mais elle ne doit jamais être excessive, au point de mettre l'animal à bout de ses forces; l'expert ne doit exiger du cheval qu'il examine sous ce point de vue que ce qu'on lui demanderait s'il était employé à son travail habituel. Si, après ces premières épreuves, la *boiterie* persiste, elle n'a pas le caractère rédhibitoire; si elle n'est plus apercevable, il y a présomption de son intermittence, mais non certitude, parce que sa disparition actuelle peut être définitive. C'est pourquoi, au bout d'un certain temps, très-variable du reste, l'expert procède à une nouvelle visite de l'animal, pour constater si la *boiterie* se manifeste de nouveau. 3° La *boiterie* procède-t-elle de cause de vieux mal ? L'expert doit rechercher, par un examen attentif du membre dont le cheval boite, si ce n'est pas à une cause récente que la claudication intermittente constatée peut être attribuée, auquel cas la *boiterie* ne serait point rédhibitoire. Dans le cas de *boiterie* intermittente apparente à chaud, la claudication, d'abord inapercevable, se manifeste par un exercice plus ou moins prolongé. Lorsqu'il aura fait apparaître cette *boiterie*, l'expert aura à rechercher, comme dans le cas de *boiterie* à froid, quel est le membre boiteux, si la *boiterie* est intermittente, si elle procède d'une cause de vieux mal. Si la *boiterie* étant constatée, elle a disparu après un temps rapide ou lent, il y a présomption qu'elle est intermittente, mais non pas certitude, car cette *boiterie* peut ne pas réparaître. Il faut donc encore soumettre l'animal à de nouvelles épreuves.

Les maquignons, dans le but de dissimuler la nature d'une *boiterie* de vieux mal, mettent en évidence une cause artificielle de claudication, peu grave de sa nature, mais suffisante pour expliquer les phénomènes qui se présentent actuellement. Tantôt le marchand fait appliquer, sous le pied du membre boiteux un fer mal ajusté qui presse la sole et détermine une compression douloureuse; tantôt il fait chauffer un peu le sabot, afin d'invoquer les traces de brûlure; ou bien il fait une petite blessure visible sur les régions supérieures à l'ongle, et tâche ainsi de tromper les acheteurs, en attribuant la claudication actuelle à ces causes apparentes. Son tour est joué s'il parvient ainsi à gagner du temps au delà des limites de la garantie.

La loi du 20 mai dit que : « Si pendant la durée des délais fixés par l'article 3, l'animal vient à périr, le vendeur ne sera plus tenu de la garantie, à moins que l'acheteur ne prouve que la perte de l'animal provient de l'une des maladies spécifiées dans l'article 1er. »

Il peut arriver que la *boiterie* intermittente résulte de l'oblitération des artères d'un membre, et que l'animal, après qu'un expert a constaté qu'il est affecté d'une *boiterie* intermittente à chaud, tombe, dans un dernier es-

sai, comme frappé de paralysie, et meure, puis qu'à l'autopsie on constate une oblitération artérielle. Ce serait le cas alors de faire l'application de l'article 7, car il est hors de doute qu'en pareille circonstance la mort se rattache à l'oblitération artérielle. Si, dans un cas semblable, l'expert n'a pas été appelé à examiner l'animal pendant sa vie, et qu'il n'ait pour s'éclairer que des lésions cadavériques, d'après MM. Bouley et Renault, l'existence d'une oblitération artérielle ne suffirait pas pour lui donner le droit d'affirmer que l'animal était affecté pendant sa vie d'une *boiterie* intermittente; parce que, dans quelques cas, l'oblitération artérielle produit, dans sa période ultime, une *boiterie* continue. Dans son procès-verbal, l'expert pourrait établir seulement que l'animal était affecté d'une lésion ancienne, qui devait forcément entraîner une claudication, mais sans pouvoir dire si c'était une *boiterie* continue ou intermittente.

BOITTE DE FRAUVILLE (Claude), écrivain français, né à Orléans en 1570, mort en 1625. Il était avocat au parlement, et il publia : les *Dionysiaques*, ou les *Voyages, les amours et les conquêtes de Bacchus aux Indes*, traduit du grec de Nonnus (1625); le *Fidèle historien des affaires de France, contenant ce qui s'est passé depuis le mois de décembre 1620 jusqu'au 10 janvier 1623* (Paris, 1623); le *Prince des princes, ou l'Art de régner* (1632); l'*Odyssée d'Homère*, traduite du grec en français et suivie d'une *Histoire de la prise de Troie*, recueillie de plusieurs poètes grecs (1629, in-8°).

BOITEUSE s. f. (boi-teu-ze — rad. *boiteux*). Dans le langage des soldats, Marche militaire que les tambours battent ou que les trompettes sonnent par dérision, en l'honneur des retardataires : *Le maréchal de Saint-Arnaud avait une horreur instinctive pour les lenteurs diplomatiques. Un jour qu'on lui annonça l'arrivée d'un diplomate : Clairs! s'écria-t-il, sonnez la boiteuse.*

— Chorég. Danse allemande, qui est une sorte de pas à contre-temps. Air sur lequel on exécute cette danse.

— Const. Solive, d'une part encastrée dans le mur, de l'autre fixée sur la pièce de bois nommée chevêtre.

BOITEUSEMENT adv. (boi-teu-ze-man — rad. *boiteux*). D'une manière boiteuse, en boitant. Peu usité.

BOITEUX, **EUSE** adj. (boi-teu, eu-ze — rad. *boiter*). Qui boite : *Un homme boiteux d'un pied, des deux pieds, du pied droit, du pied gauche. Un cheval, un âne, un chien boiteux. Vous aviez bien raison de me dire que vous alliez bon train, tout boiteux que vous êtes.* (Le Sage.) *Je me suis blessé à la jambe, de manière que je suis demeuré boiteux depuis ce temps-là.* (Galland.) *Byron était d'une haute taille, d'une belle figure, mais il était né boiteux.* (Bouillot.)

Volontiers gens *boiteux* haïssent le logis.
LA FONTAINE.
Ceux-ci sont nés *boiteux*, ceux-là sont nés bossus, L'un un peu moins, l'autre un peu plus.
FLORIAN.

— Par ext. Dont les pieds sont inégaux, en parlant d'un meuble : *Il était accoudé en face de ses deux bouteilles vides, sur une table boiteuse.* (Alex. Dumas.) *Une table boiteuse, assujettie par des tranches de liège, occupait l'embrasure d'une fenêtre sans rideaux.* (J. Sandeau.) *Les passants s'entassaient aux tables boiteuses d'un estaminet borgne.* (Th. Gaut.)

Quatre sièges *boiteux*, un manche de balai, Tout sentait son sabbat et sa métamorphose.
LA FONTAINE.
Ici deux grands bahuts, des tabourets *boiteux*, Cassant à tout propos quand on s'assoit sur eux.
A. DE MUSSET.

« Qui est mal d'aplomb, en parlant d'une construction : *Qu'à la ville une maison quelque peu borgne ou boiteuse empiète d'un pied sur une rue large de trente ou quarante pieds, vite la loi s'émue, elle s'indigne.* (E. Sue.)

— Fig. Lent dans son action, dans ses progrès : *Non, France, c'est assez que de te voir si BOITEUSE du pied et si traînarde, toi qui marchais comme une reine à l'avant-garde des nations!* (Cormen.) *LES BOITEUX sont mal propres aux exercices du corps, et aux exercices de l'esprit les âmes BOITEUSES.* (Montaig.) *Si le pouvoir n'était qu'aveuglé; mais il est BOITEUX, sourd et bégue.* (E. de Gir.) *Sans une détermination de la valeur, la justice est BOITEUSE, est impossible.* (Proudhon.) *La justice est BOITEUSE, dit-on; raison de plus pour l'aider, afin qu'elle arrive plus vite.* (L. Jourdan.)

La vengeance est *boiteuse*; elle vient à pas lents, Mais elle vient. V. HUGO.

Le plaisir d'abord nous enivre, Puis vient la peine au pied *boiteux*.
PONSARD.

« Inégal, disproportionné. . . . On sait trop comment les unions *boiteuses* Se changent à la longue en des chaînes *boiteuses*.
E. AUGIER.

« Mal fait, incomplet, bâtarde : *D'où vient qu'un BOITEUX ne nous irrite pas, et qu'un esprit BOITEUX nous irrite? C'est qu'un BOITEUX reconnaît que nous allons droit, et qu'un esprit BOITEUX dit que c'est nous qui boitions.* (Pasc.)

— Paix *boiteuse*, Paix mal assise, conclue, de part et d'autre, avec l'intention de ne pas en observer les conditions.

— Littér. Incomplet, qui manque de quel-

que partie, nécessaire pour la mesure ou la cadence : *Vers BOITEUX. Période, phrase BOITEUSE. Ce mépris est certainement justifié par une foule de lignes BOITEUSES, de cadences tronquées, de césures hors de place.* (Th. Gaut.) « Se dit de toute production littéraire dont les différentes parties n'ont pas les proportions, l'équilibre, l'harmonie nécessaires : *Votre drame est né BOITEUX; croyez-moi, ne lui donnez pas de jambe de bois.* (V. Hugo.)

— Typogr. Colonne *boiteuse*, Colonne qui n'a pas le même nombre de lignes que les autres de la même page.

— Techn. Retors *boiteux*, Chez les rubaniers, Dernier retors qui a moins de marches que les autres.

— Cost. Châle *boiteux*, Châle qui avait une large broderie, un large dessin, sur un des bords seulement : *Les châles boiteux ont été à la mode.* Ruban *boiteux*, Ruban dont la couleur ou le dessin ne sont pas les mêmes sur les deux bords.

— Manège. Cheval *boiteux de l'oreille et de la bride*, Cheval qui, par des mouvements de tête, marque tous les pas qu'il fait en boitant.

— Anc. mus. Contre-point *boiteux*, Contre-point chargé de syncope ou de contre-temps, sur lesquels la voix semble sautiller. « On disait aussi CONTRE-POINT A LA BOITEUSE.

— Substantif. Personne qui boite : *Un BOITEUX, une BOITEUSE. La nouvelle du siège de Charleroi a fait courir tous les jeunes gens, et même les BOITEUX.* (Mme de Sév.) *Privés de généraux, les Spartiates demandèrent un de leurs guerriers aux Athéniens, qui, par dérision, adressèrent à Sparte un BOITEUX, Tyrtée, musicien jovial et poète par-dessus le marché.* (Rollin.) *La bêtise est un vice quand la vanité s'y joint; le boiteux est plus ridicule lorsqu'il court.* (Levis.)

Le *boiteux* vient, clopine sur la tombe, Crie hosanna, saute, gigotte et tombe.
VOLTAIRE.

— Fig. Ce qui arrive lentement : *La faveur, cette céleste BOITEUSE, pour les gens de génie marche plus lentement que la justice et la fortune.* (Balz.)

— Prov. Il ne faut pas clocher devant le *boiteux*, il ne faut rien dire ni faire qui puisse rappeler aux gens le défaut naturel dont ils sont affligés.

— Alchim. Le *boiteux*, Le feu, par allusion à Vulcain, le dieu du feu, qui, en tombant du ciel, s'était cassé la jambe et en était demeuré *boiteux*.

— Antonymes. Allant, ingambe, valide.

— Encycl. Des *boiteux* en général et de quelques *boiteux* célèbres. Brantôme, le cynique conteur d'histoires graves, s'est longuement étendu sur la vertu amoureuse que porte en soi une belle jambe. Il consacre tout un discours à cette grave affaire de l'ensorcellement produit par la vue d'un genou fait au tour, blanc, bien poli et montré à propos. On nous pardonnera sans doute de ne pas suivre dans ses considérations quelque peu scabreuses le chroniqueur des *Dames galantes*. Il traite la question *ex professo*, l'étudie avec un soin extrême, la tourne et la retourne avec une conscience dont rien n'approche, et vous dit naïvement, fort naturellement : « J'allais dire les plus jolies polissonneries du monde. » Sa bonne foi, son étonnante conviction, sa grâce badine ont certes plus d'un attrait pour le curieux et le lettré; mais un souffle de corruption détruit le charme et salit l'esprit. Le bonhomme a toujours connu force belles, honnêtes et douces dames et filles de par le monde; mais il se trouve, tant nous sommes devenus sages et réservés, que la compagnie de ces belles et honnêtes dames et filles ferait monter le rouge au visage d'un zouave trois fois chevronné. Le mieux est donc de ne rapporter que la conclusion de son discours, la seule chose, ou à peu près, qu'on en puisse décentement citer : « Louera qui verra les autres beautés de la dame, comme ont fait plusieurs poètes; mais une belle jambe et un beau pied ont une grande faveur et pouvoir à l'empire d'amour. » Les femmes en savent sur ce point bien plus encore que Brantôme, et l'on se rappelle que, de son temps déjà, saint Jérôme reprenait énergiquement une dame trop disposée à faire montre de ses attraits : « Par la petite bottine brunette, et bien tirée, et luisante, s'écriait saint Jérôme, elle sert d'appât aux jeunes gens, et d'amorce par le son des bouclettes. » Les femmes, disons-nous, en savent plus long que Brantôme, témoin le soin qu'elles apportent à laisser paraître à demi hors de la jupe un bas blanc et bien tiré, ou à voiler sous une longue robe une cheville difforme; mais ce qui nous étonne le plus, c'est que Brantôme, si expert en matière de galanterie et de raffinements amoureux, n'ait pas, en regard de sa dissertation hautement colorée et pimentée sur les jambes irréprochables de forme et délectables d'aspect, consacré quelques pages aux jambes *boiteuses*, dont la philosophie ancienne n'a pas dédaigné pourtant de s'occuper, leur reconnaissant de délicieux mérites, que certes la plume de l'éffronté conteur eût célébrés, mieux ou plus complètement que tout autre. Pourtant Brantôme avait voyagé en Italie, où ce proverbe était répandu que « Celui-là ne connaît pas Vénus en sa parfaite douceur, qui n'a couché avec la *boiteuse*. » Cette parole était depuis

longtemps en la bouche du peuple et se disait de l'un comme de l'autre sexe. On sait que Vénus, déesse de l'amour, fut peu satisfaite de son mari Vulcain, le dieu *boiteux* de la Fable, puisqu'elle lui préféra une infinité d'amants, et entre autres le dieu Mars, doté de jambes parfaitement droites. En revanche, on cite la réponse que fit la reine des Amazones au Scythe qui la conviait à l'amour. Cette réponse, que nous ne pourrions reproduire que si nous écrivions pour des Amazones, se devine de reste; elle eût transporté d'aise lord Byron, qui jamais ne put oublier l'imperfection de son pied. Byron entendit un soir une certaine Marie Chawort, qui aimait passionnément, dire à sa femme de chambre : « Croyez-vous que je me soucie de ce garçon *boiteux* ? » La reine des Amazones, elle, expérience faite, ne se souciait, au contraire, que des *boiteux*; elle eût été folle du poète anglais, non à cause de son génie, mais à cause de son pied-bot, et le poète anglais ne se serait échappé d'entre ses bras que pour écrire un *Éloge* immortel de la claudication. Que de femmes, qui cachent avec soin une infirmité dont lord Byron était si fort humilié, auraient été satisfaites d'apprendre de lui, en beau langage, que les Grecs reconnaissaient les *boiteuses* plus aptes que les autres « aux jeux de Vénus. »

Montaigne, dans ses *Essais*, a consacré tout un chapitre aux *boiteux*; mais il y est surtout question des *boiteuses* et de la « pointe de douleur » qui se trouverait en elles. Chacun sait que, dans beaucoup d'endroits, le français du vieux Montaigne ressemble au latin, qui dans les mots brève l'honnêteté. Aussi ne pouvons-nous, à cause de sa nudité un peu trop indiscrette, lui faire certains emprunts. En cette matière, nous ne pouvons pas plus suivre Montaigne que nous n'avons suivi Brantôme. D'ailleurs, est-il bien utile de débattre ici la somme plus ou moins réelle de plaisir que promet la confiante intimité de la Vénus aux jambes torses ? Nous ne le croyons pas, et, laissant aux amateurs le soin de s'en référer à leur propre expérience, nous tirerons prudemment le rideau sur ces petites questions que l'Académie des sciences morales fera bien de ne jamais mettre au concours.

Nous parlons tout à l'heure de Byron, et nous nous rappelons justement le troisième discours inséré dans le premier volume du *Spectateur anglais*. Ce discours débute ainsi : « Puisque nous n'avons pas fait nos corps, s'il y a quelque imperfection ou quelque désagrément, il me semble qu'il est honnête et digne de louange de soutenir avec confiance sa propre laideur, ou du moins, de n'avoir pas honte de certains défauts qui ne sont pas criminels, et auxquels il nous est impossible de remédier. Je n'approuverais pas qu'un homme mal bâti et d'un regard farouche s'amusât à faire le dameret, à se mirer longtemps, et à prendre des airs doucereux et languissants pour cacher sa difformité naturelle; mais je crois que nous devons être contents de notre mine et de notre taille, et banir toute inquiétude sur cet article. Il n'y a que de petits esprits, peu accoutumés à réfléchir, qui puissent prendre occasion de rire ou de badiner à la vue d'un homme qui entre dans une assemblée avec de hautes épaules, ou qui se distingue par une grande bouche ou des yeux de travers. Celui qui à quelque défaut de cette nature est heureux, s'il est aussi prompt à s'en railler lui-même que les autres le pourraient être, et s'il conserve toujours sa bonne humeur. Alors les femmes et les enfants, qui ne pouvaient d'abord l'endurer, et que sa présence effrayait, se plaisent en sa compagnie. Il n'est pas moins barbare de se moquer de quelqu'un pour des défauts naturels, qu'il est agréable de le voir lui-même s'en divertir le premier. » Lord Byron, loin de suivre les sages conseils du *Spectateur*, loin d'imiter notre Scarron, qui a débité mille plaisanteries sur sa propre personne, Byron, très-irritable par la nature même de son génie, souffrit au contraire au delà de toute expression d'une difformité partielle, d'ailleurs si largement rachetée chez lui par la beauté incomparable du visage et du buste. Ses pantalons qui ressemblaient à des jupes, cachaient une infirmité dont on trouve les preuves dans ses *Mémoires*, mutilés par Thomas Moore, mais non falsifiés. Cette infirmité, quelque légère qu'elle fût d'ailleurs, aggravait sa tristesse native. Il écrivit son drame, le *Diffforme transformé*, bien fait pour témoigner à lui seul du ressentiment que le poète gardait de son défaut corporel. Il y a gravé, pour ainsi dire à chaque vers, l'empreinte de son pied-bot, dit quelque part M. Paul de Saint-Victor, comme l'Ange déchu, auquel si souvent on l'a comparé, a laissé le moule du sien sur les pierres et les rochers des légendes. Ce fut, selon Shelley, une allusion brutale à son infirmité qui lui inspira ce terrible drame, et il faut dire que si Byron avait pu oublier qu'il était *boiteux*, les hommes se seraient chargés de le lui rappeler. Peut-être un orgueil exagéré lui rendit-il plus sensibles qu'à tout autre des remarques faites autour de lui et dont Scarron, par exemple, aurait ri le premier; mais rien ne ressemble moins au burlesque Scarron trouvant matière à plaisanterie dans ses propres souffrances, si grandes et si atroces, rien ne ressemble moins à Scarron que l'inquiet, fier et mélancolique pèlerin de *Childe Harold*, qui disait un soir avec amertume à